

La Direction Générale et le personnel de votre Journal «L'Union» sont heureux de vous présenter leurs vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

BONNE & HEUREUSE ANNÉE 2025

N°1818

du 31
Décembre
2024



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

JEU CONCOURS "PROPRIO
CONFAM" DE YAS-TOGO

P.6

Un tirage au sort qui éblouit les abonnés

FAURE DEVANT SES COMPATRIOTES
LUNDI À LA PRÉSIDENTE

Echanges et réception de vœux

P.3

"DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL
SUR LA FISCALITÉ", DE L'IFFD-OTR

P.6

La 3^e édition dans les starting-blocks avec
un appel à communication pour un colloque

PUISSANCE SOUSCRITE INFÉRIEURE À 2,2 KVA

P. 3

Le tarif chute à 70FCFA/kWh pour les consommations ≤ 30 kWh en prépayé

EN PLUS...

ÉCONOMIE

BUDGET 2025

Des mesures fiscales pour renforcer l'économie et le bien-être social

AGRICULTURE

PRATIQUES AGRICOLES RÉSILIENTES

Un projet autour de la zone de transformation agroindustrielle de Kara jusqu'en 2029

INDUSTRIE

SECTEUR EXTRACTIF TOGOLAIS

Les chiffres de 2022 et une fiabilité globale en souffrance

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

SOCIÉTÉ

ENTRÉE DANS LA NOUVELLE ANNÉE

Les derniers préparatifs de l'ultime fête de fin d'année battent leur plein

Le tarif de l'énergie électrique à usage domestique, pour les usagers en prépayé dont la consommation mensuelle est restée inférieure ou égale à 30 kWh sur les neuf derniers mois, passe de 114 FCFA/kWh à 70 FCFA/kWh. C'est l'annonce du gouvernement qui a mis du baume au cœur aux Togolais en cette période de fêtes de fin d'année.



Débo-K'mba Barandao, Directeur Générale de CEET

Avec Yas gagne
une villa, une voiture Kia carens, un iPhone 16 ...

*909#

TOGOCOM devient Yas Togo

20% de bonus voix valable pour toute souscription de forfait d'au moins 300F

Yas.tg



LITTÉRATURE

Le livre du mois "Pour les beaux yeux du monde" de Renaud DOSSAVI en café littéraire

"Pour les beaux yeux du monde", le recueil de poèmes du jeune togolais Ayi Renaud Dossavi était en café littéraire le vendredi 27 décembre dernier à la Direction de la bibliothèque et des archives nationales (DBAN) du Togo.

Il s'agit d'un événement organisé par le ministère de la Communication, des médias et de la culture dans le cadre du projet "livre du mois" qui a cours dans notre pays depuis quelques quatre années. En effet, chaque mois, le ministère dans un choix entouré de plusieurs critères indispensables sélectionne une œuvre littéraire d'un auteur togolais qu'il propose au public de s'en procurer et de le lire. L'objectif principal est de susciter la lecture dans le pays et de promouvoir les auteurs togolais de tous genres littéraires. La direction des archives nationales a expliqué que l'objectif de cette initiative est d'"accompagner la chaîne du livre au Togo et valoriser les écrivains locaux". Elle a insisté que la production littéraire togolaise est de bonne qualité et est souvent reconnue à l'international. Il est donc important d'accompagner les écrivains pour éclore leurs efforts. C'est ainsi que le café littéraire est institué pour présenter l'œuvre à l'opinion avec la présence

effective de l'auteur. La tradition a donc été respectée pour ce mois où écrivains, mordus et passionnés de littérature, responsables de maison d'édition et personnalités publiques ont assisté la séance de lecture, d'écoute et de partage.

L'auteur Ayi Renaud DOSSAVI s'est estimé heureux d'avoir écrit ce livre car, il marque une nouvelle étape dans son parcours littéraire. " Je suis assez content de l'avoir écrit. C'est un changement en termes de style et de thématique. Ça marque un moment dans le cadre de mon écriture. " a-t-il fait savoir.

Quant à son œuvre, il dit proposer une vision poétique du quotidien des habitants de Lomé. L'auteur explique que ce recueil s'inspire des expériences personnelles, des observations et des récits de ses camarades à travers de petites histoires transformées en poésie. En somme, il dresse un portrait de la jeunesse loméenne.

Le ministre de l'Enseignement



supérieur et de la recherche, M. Kanka-Malik NATCHABA, présent à ce café, a salué le choix de ce recueil qui soulève des questions pertinentes sur le développement urbain et le rôle de la culture dans l'accompagnement de cette transformation. " Il y a un paradoxe qui est soulevé dans ce recueil sur lequel il faut travailler pour que la ville se développe pour que l'esprit des uns et des autres puisse

accompagner cela ", a-t-il soulevé. A la suite de débats intéressants, l'auteur a montré sa reconnaissance aux autorités et à toute l'équipe qui travaille sur les œuvres littéraires du pays, car, il trouve symbolique de présenter son œuvre dans ce lieu emblématique, la bibliothèque nationale. Tout en espérant que de telles initiatives permettront de rapprocher la littérature des jeunes togolais.

NÉCROLOGIE

Federico Mayor, ancien directeur général de l'UNESCO est décédé à 90 ans (Suite et fin)

...À travers la Fondation pour une Culture de Paix, Federico Mayor Zaragoza poursuit la tâche qu'il a commencée en tant que directeur général de l'UNESCO, celle de promouvoir la transition d'une culture de la violence et de la force à une culture de la Paix et de la tolérance. Chaque année, la Fondation offre un cours sur la culture de la Paix en collaboration avec l'Université Juan Carlos I de Madrid, avec un contenu éducatif, y compris la démocratie, les droits de l'homme, et l'origine des conflits. En décembre 2000, la Fondation a organisé une conférence internationale en présence de grandes figures de la lutte pour la justice, la liberté et la paix. À la fin de la conférence, la Déclaration de Madrid a été adoptée à l'unanimité.

Federico Mayor Zaragoza appelle à un nouvel ordre mondial pour faire sortir l'humanité de notre dilemme actuel. Un nouvel ordre éthique et moral dont les dimensions culturelles, scientifiques et sociales garantiront l'équilibre entre le développement économique et technologique. Le véritable objectif dans la vie est d'améliorer la qualité de vie de tous et de chacun d'entre nous. Cela implique de nouvelles formes de coopération. Federico Mayor Zaragoza souscrit à la position adoptée par l'UNESCO en ce qui concerne la paix, le désarmement, les droits de l'homme et de l'éducation. Dans le domaine de l'information, il propose une nouvelle approche, mettant en garde contre tout monopole des communications et dénonce les dangers d'une asymétrie d'informations.

Federico Mayor Zaragoza a fait valoir que l'homme est dans un état de transformation ; selon lui d'homo faber, il est sur la voie de l'homo sapiens. La connaissance libère, et les scientifiques ont un rôle crucial à jouer. Le nouvel ordre proposé nécessite une bonne utilisation de la connaissance pour la connaissance, comme tout le reste, n'existe qu'à travers l'humanité et pour l'humanité.

En 2002, Federico Mayor Zaragoza a

cofondé avec Boutros Boutros-Ghali, John Brademas, Edward J. Nell, Karim Errouaki et Alain Chanlat le Centre Humanismes, Gestions et Globalisation (HGG) à HEC-Montréal. Le but de HGG est de soutenir des projets et élaborer des programmes fondés sur les politiques qui humanisent le processus de mondialisation dans ses multiples dimensions : économique, écologique, sociale, politique, culturelle et organisationnelle.

Il a été nommé, en 2003, à la présidence du Conseil européen de la recherche du groupe d'experts (ERCEG). L'Union européenne a identifié la nécessité de renforcer la compétitivité de l'Europe et de devenir une économie fondée sur la connaissance. Compte tenu de l'importance d'une forte capacité de recherche de la stabilité économique et la croissance, le Groupe d'experts recommande une nouvelle dimension européenne pour le financement de la recherche. La tâche première et principale pour le Conseil Européen de la Recherche devrait être de soutenir des activités de recherche des plus hautes qualités sélectionnées par le biais européen de la concurrence.

En 2005, Federico Mayor Zaragoza est nommé par le Secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, coprésident du groupe du haut niveau des Nations unies pour l'Alliance des Civilisations. Ce forum a été établi en 2005, à l'initiative des gouvernements espagnol et turc, respectivement dirigés par le Premier ministre José Luis Rodríguez Zapatero et le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan. Cette initiative a pour ambition d'"effacer les malentendus entre le monde occidental et l'Islam".

Pour atteindre l'objectif de l'initiative, Kofi Annan réunit un Groupe de Haut Niveau (GHN) composé de vingt personnalités éminentes venant du monde de la politique, des milieux universitaires, la société civile, les chefs religieux et les médias. Une fois la proposition adoptée, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a composé un groupe de dix-personnalités, in-

cluant le président iranien Khatami, le Nobel de la Paix Desmond Tutu, l'ex-ministre français Hubert Védrine, et codirigés par l'ex-directeur de l'UNESCO, Federico Mayor Zaragoza et l'ex-ministre d'État turc Mehmet Aytar, son Altesse Sheikh Mozah bint Nasser al-Missned de Qatar, afin de présenter un plan d'action à la fin de l'année 2005. Le groupe s'est réuni cinq fois entre novembre 2005 et novembre 2006, et a produit un rapport sur les priorités des relations entre les sociétés occidentales et musulmanes. L'Alliance des civilisations est aujourd'hui une organisation de l'ONU, dont le Haut représentant, nommé le 26 avril 2007 par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, est l'ex-président du Portugal Jorge Sampaio. Basée à New York, l'Alliance travaille aussi bien avec les États que la société civile et des organismes privés. L'Alliance est soutenue par plus de cent-trente organisations, étatiques et autres.

En 2007, Federico Mayor Zaragoza a été nommé par Mohammed VI Président du Comité International de Soutien de Tanger Expo 2012. Parmi les membres fondateurs du comité on compte Boutros Boutros-Ghali, Michel Rocard, John Brademas, Robert Mundell, Edward J. Nell, Karim Errouaki, et Tomas Solis. Mohammed VI a décidé en 2006 de présenter la candidature de Tanger, la ville du détroit de Gibraltar, à l'organisation de l'Exposition Internationale de 2012. Le thème de l'exposition était Routes du Monde, cultures de raccordement. Pour un monde plus uni.

Federico Mayor Zaragoza est devenu membre en 2008 du comité d'honneur de la Fondation Chirac, lancée en 2008 par l'ancien chef de l'État français Jacques Chirac pour agir en faveur de la paix dans le monde. Il est également membre du jury du Prix pour la prévention des conflits décerné annuellement par cette fondation. En 2011, il a été nommé président de la Commission internationale pour l'abolition de la peine de



mort. La Commission, à l'initiative du gouvernement espagnol qui est soutenu par quinze États, est la promotion de l'abolition universelle de la peine de mort. Il fait la promotion d'un moratoire qui devrait être respecté universellement en 2015, comme étape précédente d'une abolition totale. Federico Mayor Zaragoza, parlant à l'Assemblée parlementaire le 14 avril 2011, a insisté sur le rôle du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et de l'UE à faire de l'Europe une zone sans peine de mort, sauf pour un pays et fait valoir que malgré les progrès réalisés dans les dernières décennies - les deux tiers des pays du monde ont déjà aboli la peine de mort - des efforts doivent être intensifiés jusqu'à son éradication totale. Il poursuit en affirmant que " le droit à la vie est le plus fondamental de tous les droits, parce que c'est un prérequis pour l'exercice de tous les autres droits de l'homme ". Il a souligné deux arguments principaux pour l'abolition : la peine de mort est irréversible - les erreurs ne peuvent pas être réparés - et il n'y a aucune preuve de sa valeur dissuasive pour prévenir la criminalité.

Il coorganise, le 7 décembre 2012, le lancement depuis le siège du Conseil économique, social et environnemental, du Tribunal international de la nature.

Il est membre honoraire du Conseil d'administration de la Fondation France Libertés.

Federico Mayor Zaragoza est mort le jeudi 19 décembre 2024, à l'âge de 90 ans, à Madrid (Espagne).

AZIMUTS INFOS

Taiwan reçoit un premier lot de chars américains Abrams

Taiwan a reçu des Etats-Unis 38 chars de combat Abrams, a annoncé lundi le ministère de la Défense de l'île qui tente de renforcer ses capacités militaires face à une éventuelle attaque de la Chine.

Les M1A2 Abrams sont arrivés à Taiwan dimanche en fin de journée et ont été transférés dans une base d'entraînement de l'armée de Hsinchu au sud de la capitale Taipei, a indiqué le ministère.

Ces modèles sont les premiers chars neufs à avoir été livrés à Taiwan depuis 30 ans, selon l'agence de presse Central News Agency.

Le gouvernement a passé la commande de 108 unités en 2019, pour un montant de plus de 1,2 milliard de dollars. Le reste devrait être livré en 2025 et 2026, a précisé à l'AFP un responsable militaire.

Washington est depuis longtemps l'allié le plus important de Taipei et son plus grand fournisseur d'armes, ce qui suscite la colère de Pékin, qui revendique Taiwan comme faisant partie de son territoire.

Le ministère chinois des affaires étrangères a d'ailleurs exhorté lundi les États-Unis à "cesser d'armer Taiwan (...) et de soutenir les forces indépendantistes taiwanaises".

"La tentative des autorités taiwanaises de chercher à obtenir l'indépendance par la force et l'aide étrangère est vouée à l'échec" et "la Chine défendra fermement sa souveraineté nationale, sa sécurité et son intégrité territoriale", a déclaré un porte-parole du ministère, Lin Jian.

L'armée taiwanaise détient actuellement 1.000 chars, produits localement comme le CM Brave Tiger, ou de conception américaine comme le M60A3, dont la technologie tend à devenir obsolète.

Début novembre, Taiwan a reçu son premier lot de lance-roquettes multiples américains HIMARS, déjà utilisés par l'Ukraine dans le cadre de son conflit contre la Russie.

Au cours des cinq dernières décennies, les Etats-Unis ont vendu à Taiwan des équipements militaires et des munitions à hauteur de plusieurs milliards de dollars, notamment des avions de chasse F-16 et des navires de guerre.

Les Etats-Unis maintiennent historiquement une politique d'"ambiguïté stratégique" à propos d'une éventuelle intervention militaire américaine si Taiwan était attaqué par la Chine.

La Chine et Taiwan coexistent depuis 1949 avec des gouvernements distincts, mais Pékin revendique l'île comme partie intégrante de son territoire et n'exclut pas de recourir à la force pour en prendre le contrôle.

Taipei a alloué à sa défense un budget record de 19 milliards de dollars en 2024, et celui de l'année prochaine devrait atteindre un nouveau pic.

Cet Américain tente d'échapper à la police à la manière du Père Noël et finit à l'hôpital

N'est pas le Père Noël qui veut. Dans le Massachusetts, Robert Langlais, un Américain de 33 ans, a tenté d'échapper à la police en se cachant à l'intérieur d'une cheminée. Le fuyard a finalement dû compter sur l'aide des forces de l'ordre pour le sortir de là.

L'incident s'est produit ce mardi 10 décembre lorsque deux hommes ont tenté de prendre la fuite durant l'exécution d'un mandat de perquisition à l'adresse du 127 Canal Street à Fall River près de Boston.

« L'un des hommes a échappé à la capture en bondissant du toit sur un véhicule stationné », explique le service de police de la ville dans une vidéo postée sur Facebook **que vous pouvez voir ci-dessous**. « L'autre homme, identifié plus tard comme étant Robert Langlais (33 ans), a invoqué l'essence de la légende de saison et a tenté de se cacher à l'intérieur d'une cheminée », précise-t-il avec humour.

Bloqué à l'intérieur de la cheminée, le jeune homme a eu besoin de l'aide des policiers qu'il essayait de fuir pour se sortir de l'espace confiné. Les forces de l'ordre l'ont libéré à l'aide des pompiers et des services médicaux d'urgence de Fall River.

« En raison de ses pitreries dignes du Père Noël, Langlais a été transporté dans un hôpital local par mesure de précaution », déclarent également les forces de l'ordre. Depuis, Robert Langlais a été placé en détention pour possession de drogues de classe A et B ainsi que d'une « série d'accusations découlant de mandats d'arrêt en suspens ».

Tanisha Ibay, une jeune femme de 33 ans également présente sur les lieux, a aussi été arrêté et accusée des charges du même type. L'enquête reste en cours.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATÉ
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

PUISSANCE SOUSCRITE INFÉRIEURE À 2,2 KVA

Le tarif chute à 70FCFA/kWh pour les consommations ≤30 kWh en prépayé

Le tarif de l'énergie électrique à usage domestique, pour les usagers en prépayé dont la consommation mensuelle est restée inférieure ou égale à 30 kWh sur les neuf derniers mois, passe de 114 FCFA/kWh à 70 FCFA/kWh. C'est l'annonce du gouvernement qui a mis du baume au cœur aux Togolais en cette période de fêtes de fin d'année.

Eric J.

A en croire Yawa KOUIGAN, la ministre porte-parole du gouvernement, ce sont plus de 200.000 ménages, clients de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) qui bénéficient de cette baisse du tarif. « **La mise en œuvre de cette mesure sociale à fort impact, qui prend effet à compter de ce jour, représente un coût annuel d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA pris en charge par le Budget de l'Etat** », a-t-elle précisé.

Une source à la CEET précise aussi que la puissance souscrite par les clients qui devrait être inférieure à 2,2 kVA rentre en ligne de compte. Aussi pour déterminer le nombre de personnes concernées par cette mesure, c'est à dire les plus vulnérables, il a été considéré les 9 premiers mois de l'année, de janvier à septembre 2024,

où les données de consommations des clients étaient disponibles. « **Avec ce double critère de sélection : puissance souscrite inférieure à 2,2kVA et consommation inférieure ou égale à 30kWh, on a pu déterminer le nombre de clients éligibles. C'est à ce nombre de clients que le tarif de 70 fca est appliqué** », apprend-on à la CEET.

Cette décision est en lien avec les ambitions de la feuille de route gouvernementale (75% de taux d'accès à l'électricité en 2025) qui préconise par l'accès de toutes les Togolaises et de tous les Togolais, sur toute l'étendue du territoire national, à une énergie électrique de qualité, propre et à coût abordable. Cette ambition, inclusive et pragmatique, s'inscrit dans la continuité des mesures à caractère social, prises en faveur des populations. Les associations de défense des consommateurs saluent cette décision prise par les autorités. Se-



lon l'Association togolaise des Consommateurs (ATC) qui prend acte de cette mesure, elle indique qu'elle apportera un soulagement certain aux ménages concernés en cette période de vie chère. « **L'ATC se réjouit de la prise en compte de ses appels réguliers visant la baisse des tarifs du kilowattheure de l'électricité au Togo** », lit-on dans un communiqué de l'association.

Il faut relever que le budget 2025 reflète cette propension à renforcer les actions visant le bien-être des populations avec l'axe 1 de la



feuille de route relatif à l'inclusion et au capital humain (dépenses sociales). Il est prévu 659,2 Milliards de FCFA soit 49,7% du budget total.

Tout en saluant cet effort manifeste du gouvernement, et pour faire corps avec sa politique énergétique, l'ATC invite les autorités à étendre cette baisse de tarif à tous les consommateurs-clients de la Compagnie d'Energie Electrique

du Togo (CEET), pour plus d'impact sur la vie de toutes les populations togolaises. « **L'ATC continuera à plaider dans ce sens, afin qu'aucun Togolais ne soit laissé sur le bas-côté, crédo du Chef de l'Etat** », a déclaré le Président de l'ATC, espérant que dans les prochains jours, d'autres mesures du même genre suivront dans d'autres secteurs, comme celui de l'eau, pour soutenir davan-

tage le pouvoir d'achat des consommateurs.

Il est à rappeler que dans le budget 2025, le gouvernement prévoit investir plus de 60 milliards de FCFA dans le secteur des ressources énergétiques. L'accent sera mis sur: le projet d'extension du réseau électrique dans les centres urbains (PERECUT); la construction de deux lignes de transport haute tension 161 KV sur Kara-Mango-Dapaong et Lomé-Hagou-Adjarala; la fourniture, l'installation et la maintenance d'un portefeuille de 50.000 lampadaires solaires; l'électrification de 350 localités par kits solaires photovoltaïques; le renforcement des actions du Fonds Tinga; le projet de construction d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de 42 MWc à Awandjelo; le projet de réalisation de minicentrales solaires au Togo; le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) composante «énergie» et le projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire (RESPITE).

FAURE DEVANT SES COMPATRIOTES LUNDI À LA PRÉSIDENTE

Echanges et réception de vœux

Toutes les couches socioprofessionnelles du Togo, les chefs traditionnels et les religieux se sont retrouvés ce lundi au Palais de la Présidence à Lomé pour les vœux de nouvel an au Président de la République, Faure Gnassingbé.

Ce sont les Présidents des institutions de la République qui ont ouvert le bal lors de l'audience que le Chef de l'Etat leur a accordée. Dans une déclaration faite par Pacôme Adjourouvi, le ministre chargé des relations avec les institutions de la République, les responsables des institutions se sont félicités des progrès que notre pays a pu accomplir dans le domaine économique et social malgré un environnement international particulièrement difficile. Ils ont notamment salué l'ensemble des mesures sociales fortes ordonnées par le chef de l'Etat pour soutenir durant toute l'année qui s'achève et en particulier en cette période de fin d'année, la résilience de nos compatriotes. Ces mesures sociales qui viennent préserver et renforcer le pouvoir d'achat de la population s'inscrivent dans la continuité de la vision politique du Président de la République. Elles illustrent une fois encore, l'attention constante que le chef de l'Etat a pour le bien-être des Togolais et togolaises en particulier les plus vulnérables. « **Les responsables des institutions de la République ont réitéré leur engagement à inscrire leurs actions dans l'approche solidaire et inclusive prônée par le chef de l'Etat visant à ne laisser personne de côté** », a dit Pacôme Adjourouvi.

S'agissant des questions touchant la vie institutionnelle nationale, le chef du gouvernement et les responsa-

bles des institutions de la République ont encouragé le chef de l'Etat à poursuivre inlassablement les efforts qu'il a déjà engagés en vue de doter le Togo d'un édifice institutionnel moderne propice au renforcement continu de la démocratie et de l'Etat de droit et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens togolais. L'importante réforme constitutionnelle adoptée au cours de l'année 2024 et la parfaite conduite de la période transitoire qui va se poursuivre sur l'année 2025 ont été relevées par le Premier ministre et les présidents des institutions de la République. « **Ils ont encouragé le chef de l'Etat à poursuivre sans relâche la mise en place progressive des institutions de la 5è République voulue et soutenue par l'ensemble de nos compatriotes** », a dit Pacôme Adjourouvi dans sa déclaration.

Sur la situation sécuritaire au nord du pays, les présidents des institutions de la République ont réitéré leur soutien indéfectible aux forces de défense et de sécurité engagées dans la défense du Togo et ont félicité le chef de l'Etat, chef suprême des armées pour la conduite des opérations de protection de l'intégrité du territoire et de riposte aux incursions terroristes.

Dans sa réponse aux responsables des institutions, Faure Gnassingbé a émis le vœu que les institutions nationales puissent conti-

nuer à travailler dans un esprit de cohésion, de complémentarité, d'inclusion et de concertation permanente pour affermir la stabilité du Togo en dépit des défis sécuritaires. Selon Pacôme Adjourouvi, le Président de la République a exhorté les institutions de la République à servir d'exemple aux citoyens et à continuer à s'inscrire dans l'avancement du chantier de la consolidation de la démocratie ainsi que du développement économique et social de notre pays.

Le Premier ministre et les présidents des institutions de la Républi-

que, ont présenté au chef de l'Etat, à sa famille et à ses collaborateurs leurs vœux de santé, de paix et de prospérité pour l'année 2025. Que la Providence accorde au Chef de l'Etat une santé d'acier, qu'elle éclaire et le guide de sa sagesse afin qu'il puisse poursuivre avec la même abnégation la réalisation de la mission que le peuple togolais lui a confiée.

Il faut rappeler qu'au-delà de cette audience accordée aux présidents des institutions de la République, le chef de l'Etat a reçu les vœux des délégations des confessions religieuses, de la chefferie traditionnelle et de



Faure GNASSINGBÉ et les présidents des institutions de la République ce lundi à la Présidence de la République

la délégation de l'administration générale. Des délégations du secteur privé et des artisans, des ordres professionnels, des artistes et acteurs culturels, des centrales syndicales,

des organisations de la société civile, et de la presse étaient également à la Présidence de la République pour ce faire.

PROMOTION D'UN PASTORALISME DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Lomé a abrité une rencontre régionale

Les 27 et 28 décembre 2024, Lomé a été le point de convergence des acteurs majeurs du développement rural en Afrique de l'Ouest à l'occasion d'une rencontre régionale de plaidoyer sur le pastoralisme. Organisée par le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), avec le soutien de partenaires tels que le SNV, le RBM, l'APESS, CARE et le Hub Rural, cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet MOPSS (Mécanisme de Plaidoyer et de Soutien au Pastoralisme et aux Systèmes d'Élevage).

Le pastoralisme joue un rôle vital dans l'économie rurale ouest-africaine, fournissant des protéines ani-

males essentielles et contribuant à la résilience des communautés. Cependant, ce secteur est fragilisé par des défis croissants, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs, l'insécurité et un manque de considération dans les politiques de développement local.

Face à ces enjeux, l'événement de Lomé réunit des représentants des gouvernements, des collectivités locales, des organisations paysannes, des partenaires techniques, des chercheurs et des membres de la société civile provenant de pays tels que le Bénin, le Niger, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo.

La rencontre vise à faire le point sur l'intégration du pastoralisme dans

les plans communaux de développement; renforcer le rôle du pastoralisme dans la création de richesse, la lutte contre la faim et la pauvreté; plaider pour des politiques durables, alignées sur l'agenda post-Malabo de l'Union Africaine et les stratégies de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la collaboration régionale pour promouvoir des politiques adaptées aux réalités des communautés pastorales. Elle ambitionne également de consolider les systèmes d'élevage durable dans la sous-région. En plus des débats et échanges, des recom-

mandations concrètes ont été formulées pour garantir une meilleure intégration du pastoralisme dans les politiques publiques, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

En œuvrant pour des solutions durables, cet événement marque une étape importante vers la valorisation du pastoralisme en tant que levier essentiel de développement rural en Afrique de l'Ouest. Les conclusions de la rencontre pourraient jeter les bases d'un avenir où le pastoralisme contribue de manière significative à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans la région.

BUDGET 2025

Des mesures fiscales pour renforcer l'économie et le bien-être social

F. Woussou

C'est fait ! L'Assemblée nationale a voté le budget de l'Etat togolais, exercice 2025. Il s'équilibre en ressources et en charges à 2 396,6 milliards de FCFA, en augmentation de 9,9% par rapport au budget initial, exercice 2024. Selon le ministre de l'économie et des finances, Il enregistre un accroissement de 16,2% des ressources internes qui passent de 1 104,1 milliards de francs en 2024 à 1 282,7 milliards de francs CFA en 2025. Les députés de l'opposition ont voté contre ce budget.

Au ministère de l'économie et des finances, on souligne que les mesures fiscales proposées, visent à fa-

voriser l'essor des secteurs économiques stratégiques. On cite volontiers la réduction des droits d'accises sur les produits naturels fabriqués localement par les petites et moyennes entreprises (PME) ; la réduction des droits d'enregistrement des marchés publics financés sur fonds internes, qui passent de 2% à 1,5% ; l'institution d'un régime douanier dérogatoire pour le gasoil utilisé exclusivement par les machines et engins industriels non routiers ; la limitation de la déductibilité des frais d'assistance technique à 25% ; ne s'applique plus aux nouvelles entreprises, leur offrant ainsi une plus grande flexibilité financière. « Ces initiatives ambitieuses et stratégiques visent à



Essowè Barcola, Ministre de l'Economie et des Finances

promouvoir une croissance inclusive et durable et traduisent la volonté du Gouvernement de bâtir une économie résiliente, équitable et inclusive tout en

améliorant la qualité de vie des citoyens. Elles permettent également de renforcer le tissu entrepreneurial local et de stimuler les investissements dans des secteurs stratégiques », a indiqué le ministre de l'économie et des finances.

Des ressources importantes ont été allouées à différents secteurs notamment : la Santé, pour la modernisation des infrastructures hospitalières et le déploiement de la couverture santé universelle ; l'Education, en vue de l'amélioration des infrastructures et l'accès à une éducation de qualité ; l'Inclusion sociale et financière, afin de favoriser l'accès des populations vulnérables aux services financiers ; également des domaines comme - l'agriculture ; et - l'énergie...

En 2025, les actions d'urgences en vue de renforcer la lutte contre l'insécurité et le terrorisme transfrontalier seront également pour-

suivies. A ce titre, la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire permettra de doter les forces de défense et de sécurité de moyens nécessaires pour préserver les principaux atouts du pays que sont la paix, la sécurité et la stabilité. De même, la politique énergétique d'extension de l'électrification se poursuivra. A moyen terme, elle permettra de réduire la dépendance en matière d'approvisionnement et favorisera l'accès des populations à des services énergétiques fiables, modernes et à un coût abordable.

L'accès à l'eau potable des populations constitue également une priorité. Aussi, le Gouvernement poursuivra-t-il la mise en œuvre des programmes de construction de mini-adductions d'eau potable et des programmes d'hydraulique villageoise avec pour objectif d'atteindre un taux de desserte national de 80% à la fin de l'année 2025. Parallèlement, un accent particulier sera mis sur les

projets d'assainissement inclusif des centres urbains de notre pays.

Par ailleurs, le Gouvernement ambitionne de faire du numérique, un véritable levier de modernisation de l'économie et de la société dans son ensemble. En matière d'agriculture, les actions visant à faire de l'agriculture une industrie compétitive et durable, tout en consolidant son rôle de hub logistique et de service dans la sous-région se poursuivront. Parmi ces actions figurent des programmes visant à encourager la mécanisation, à améliorer l'accès à des intrants de qualité, et à promouvoir des pratiques agricoles durables. En ce qui concerne les pistes rurales, la politique de désenclavement sera orientée vers la construction des voies rurales ciblant les zones agricoles à fort potentiel d'exportation afin de connecter les agriculteurs au marché.

Les actions, au niveau du secteur de l'éducation porteront, entre autres, sur l'augmentation des ca

PRATIQUES AGRICOLES RÉSILIENTES

Un projet autour de la zone de transformation agroindustrielle de Kara jusqu'en 2029

Late Pater

Le Togo, la Guinée et le Sénégal bénéficient du programme pilote du Fond Vert pour le Climat (FVC) en faveur des CVAD-ZSTA. Le CVAD-ZSTA, c'est le projet de promotion des chaînes de valeur agricoles durables autour des zones de transformation agroindustrielle, qui est mis en œuvre de septembre 2024 à août 2029. Avec une revue à mi-parcours prévue du 2 au 30 mai 2027 et une date de clôture du projet au 30 septembre 2029. Au Togo, c'est le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural qui est l'agence de mise en œuvre. Le coût total du programme (incluant les 3 projets ZSTA en cours) en faveur des pays ciblés (Guinée, Sénégal et Togo) est de 285,38 millions de dollars US dont 102,79 millions de dollars du Fond Vert pour le Climat (FVC), 17,6 millions de dollars de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), 30 millions de dollars de la Banque Islamique de Développement (BID), 16,75 millions de dollars de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT), 5,62 millions de dollars du Fonds Spécial du Nigeria (FSN), 5 millions de dollars de la Fondation Saemaul pour la Mondialisation. Le programme spécifique co-financé par le FVC porte sur un montant de 102,79 millions de dollars US. Le tout, sous la forme de 7 prêts et 3 dons. La contrepartie du Togo est de 10,86 millions de dollars.

Au Togo, la Banque africaine de développement (BAD) assure actuellement la mise en œuvre du projet «Programme de Transformation Agroalimentaire au Togo (PTA Togo)». Et dans le cadre du CVAD-ZSTA, le cofinancement FVC/BAD vise à améliorer la résilience climatique du PTA Togo en cours afin de faire face au risque climatique accru notamment la résilience des écosystèmes et des communautés aux changements climatiques particulièrement les petits producteurs et les petites unités de transformation, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre au sein des chaînes de valeur agricoles. A travers ce financement, le FVC accompagnera les petits producteurs et productrices autour des CVAD-ZSTA dans la génération, l'élaboration et la mise en œuvre de sous-projets (petites irrigations, énergie renouvelable, biodigester, résilience des producteurs à travers l'amélioration de la fertilité des sols, etc.). Dans les activités prévues, en lien avec la «Composante 1 : renforcement de la résilience des infrastructures critiques des chaînes de valeur agricoles», le programme du FVC soutiendra, entre autres, les petits

exploitants agricoles, les petites entreprises agroalimentaires y compris celles dirigées par des femmes, les sociétés coopératives agricoles et autres associations des producteurs agricoles, dans les bassins de production des trois zones de transformation agroindustrielle des pays pilotes, à investir dans la technologie de petites irrigations alimentée par une pompe solaire ainsi que des kits. A cet égard, le projet va mettre en place un dispositif de petites irrigations (goutte à goutte de 2 pouces de diamètre) pour l'irrigation d'au moins 39 179 ha (15 428 ha pour le Togo), installer de petits équipements d'énergies renouvelables d'une capacité cumulée de 14,69 MW (7,17 MW pour le Togo) d'énergie solaire pour le pompage et la transformation des produits vivriers, sous forme de sous-projets sur demande, et fournir 10,24 MW (4,13 MW pour le Togo) d'énergie à partir du biogaz généré par des biodigesteurs pour un volume cumulé de 24 576 m³ (à répartir dans les trois pays) pour traiter le fumier du bétail et produire du biogaz pour la production d'électricité. Les bénéficiaires des sous-projets de biodigesteurs seront des ménages qui auront satisfait les critères d'éligibilité. Dans l'ensemble, la fourniture d'énergie soutiendra le séchage, le conditionnement et la transformation des produits agricoles, de même que l'alimentation des installations de stockage frigorifique, afin de garantir que les agriculteurs puissent offrir leurs produits avec les normes du marché requises en matière d'emballage et de conditionnement.

Dans le cadre de la «Composante 2 : promotion de l'adoption des technologies et des bonnes pratiques agricoles résilientes au changement climatique par les petits exploitants agricoles», le programme investira dans la promotion et l'utilisation des bonnes pratiques de l'agriculture résiliente au climat par les petits exploitants agricoles, les sociétés coopératives agricoles et les associations locales des producteurs, couvrant environ 40 000 ha de terres (10 000 ha pour le Togo). Les activités se feront sur des petites exploitations avec les petits et moyens producteurs. Le programme CVAD-ZSTA appuyé par le FVC encouragera la production et la diffusion d'informations et de données météorologiques et climatiques au niveau communautaire.

Au Togo, le projet CVAD-ZSTA couvre la région de la Kara avec une population estimée à environ 985 512 habitants (chiffre de 2022). La superficie de la zone d'intervention du programme est estimée à environ 11 738 km² compre-

nant 699.000 ha de terres agricoles dont 15.420 ha seront exploités pendant la durée de vie du programme. Les zones d'intervention du projet au Togo (Kara) sont confrontées à la sécheresse, à des problèmes d'irrigation, à la dégradation des terres et à des pratiques agricoles non adaptées au changement climatique. De plus, dans la région de la Kara, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont fréquents et minent la cohésion sociale. Le projet au Togo bénéficiera directement à plus de 428.853 hommes et femmes (54%) et indirectement à plus de 747.077 personnes. Il de contribuer à au moins 3,2% de la création totale d'emplois dans l'agro-industrie soit 11.500, de renforcer les capacités d'au moins 200 jeunes dans la maintenance et la réparation de matériel d'irrigation à petite échelle et de systèmes d'énergie solaire, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire de 15%. Les acteurs publics et privés ainsi que les partenaires au développement ont été consultés dans chaque pays pendant la préparation du programme. Ainsi, au Togo, 611 participants dont 149 femmes ont été consultés durant la période du 21 au 31 mars 2022, du 25 au 28 juillet 2023 et du 10 au 14 septembre 2023 dans la région de Kara.

Une analyse coûts-avantages a été réalisée pour évaluer la rentabilité de l'investissement dans la technologie de petites irrigations et l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les petites unités de transformation. Pour le Togo, l'analyse financière a donné des valeurs actuelles nettes de 15,20 millions USD, pour une durée d'exploitation prévue sur 10 ans. Le taux de rentabilité interne financier est de 23,06%.

A noter que, selon la Banque mondiale en 2023, la contribution de l'agriculture togolaise au PIB total en 2022 est de 18,3% ; le secteur emploie 30,9% (41,1% de femmes) de la population au Togo et contribue pour 9,1% à la formation brute de capital fixe en pourcentage de la valeur ajoutée. Mais la performance du secteur agricole dans chacun des 3 pays est bien en deçà des attentes. Tous les 3 pays bénéficiaires du programme (Guinée, Togo et Sénégal) sont importateurs nets de produits agricoles et alimentaires. La prévalence de l'insécurité alimentaire sévère en 2021 est de 18,8% au Togo. L'une des principales contraintes au développement du secteur agricole dans ces pays est qu'il est essentiellement de type pluvial, et par conséquent reste très exposé aux variabilités climatiques et aux chocs environnementaux.

Ils ont dit... lors du vote du budget 2025

Atcholé Aklesso, Président du groupe parlementaire majoritaire UNIR

« Le groupe parlementaire de la majorité se réjouit de ce que le gouvernement a projeté le budget de l'État à 2 396 588 972 000 francs, soit une hausse de 6,5%. L'honnêteté politique m'oblige à souligner que ce projet de loi de finance traduit la sincérité, la fidélité du gouvernement à la déclaration de politique générale dans cette même salle le 23 août 2024, en ce qu'il consacre de manière claire et transparente, les engagements et le programme contenu dans la feuille de route gouvernementale. Ce projet de budget est une manifestation éclatante de la cohérence de l'action de l'exécutif arrimant des programmes et actions visant des objectifs précis en vue d'une réponse adéquate et juste aux enjeux et défis actuels.

L'analyse de ce projet de loi de finances, principale boussole de l'action gouvernementale traduit entre autres l'engagement du gouvernement en faveur des actions de renforcement du pouvoir d'achat de nos concitoyens et concitoyens en vue d'une résilience.



D'ailleurs, l'analyse sommaire des secteurs prioritaires comme la santé l'éducation, la protection sociale, l'agriculture, les pistes rurales et la sécurité pour ne citer que ceux-ci, renforce notre conviction devant certains commentaires stériles, subjectifs et même puérils (...)

Toutefois, ou souhaiterions que le ministre des Travaux publics et des infrastructures et des infrastructures et son collègue des pistes rurales veille à plus

d'efficacité et de pragmatisme dans l'attribution le contrôle et l'exécution des travaux puisque le développement de notre pays passe par le développement des routes de qualité et le désenclavement reste l'une des priorités de nos populations. En ce qui concerne le commerce, tout en saluant, les efforts consentis, la maîtrise de la concurrence du contrôle des prix des produits de leur qualité de leur disponibilité, la protection du consommateur reste notre préoccupation.

Il apparaît que le projet de loi de finance exercice 2025 tels que conçus élaborés et adoptés par le gouvernement répond aux exigences de leur préoccupations des populations togolaises et garantir l'espoir d'un Togo émergent. C'est dans cet espoir que les députés du groupe parlementaire UNIR, le plus grand parti politique du Togo, convaincus de la vision du chef de l'État, porteront le soutien au gouvernement en votant le projet de loi de finance exercice 2025. »

Kafui Adjamagbo Johnson, Opposition (DMP)

« Nous sommes convaincus que ce budget n'est pas bon pour les Togolais. Nous avons plus d'une raison de le penser. Cela a commencé par le fait qu'on n'ait pas vraiment pris le temps de bien faire les choses, en violation de la loi organique y relative. On a commencé ce processus très tardivement et ça a eu pour conséquence de faire courir tout le monde et de comprimer le processus d'examen et je dirais même, de le bâcler. On n'était pas en mesure de discuter avec tous les membres du gouvernement. On nous a demandé de poser des questions mais à certaines de ces questions, il y a eu des réponses insatisfaisantes. D'autres même n'ont pas été prise en compte.

Nous avons des préoccupations aussi concernant l'équilibre global de ce budget-là. Nous constatons que le remboursement de la dette prend une part trop importante dans ce budget. Nous ne sommes pas convaincus de la prise en compte réelle des besoins sociaux même si on nous dit que presque la



moitié, 49% du budget sont consacrés au secteur social. Nous n'avons pas pu avoir une idée de ce à quoi ça va servir concrètement et de l'impact que ça va avoir sur les populations.

Nous sommes préoccupés par le fait que les investissements sont très faibles. Notamment les fonds consacrés aux investissements sur les ressources internes du Togo sont très faibles. On continue de compter sur les projets

pour réaliser des investissements. Ce n'est pas comme ça que nous allons développer le pays.

On met beaucoup de pression pour augmenter les ressources fiscales pendant que nous constatons que les sociétés d'État n'apportent pas grand-chose au budget. Est-ce que c'est normal ? A quoi cela nous sert d'avoir tous ces gisements de phosphate qu'on exploite, si la SNPT ne peut pas apporter une contribution substantielle au budget de l'État, ça sert à quoi d'avoir un port autonome à Lomé en eau profonde dont on vante les atouts si on constate que les résultats sont négatifs, est-ce que vous pouvez comprendre ça ? Bref, nous ne sommes pas du tout satisfaits de ce qui se passe et nous pensons qu'on pourrait faire beaucoup mieux en développant les recettes non fiscales au lieu de continuer à pressurer le secteur informel, les petites et moyennes entreprises et les pauvres Togolais. »

FOOTBALL/D1 LONATO/

Pour Gomido FC, Jean Paul Abalo s'interroge

Le début de saison est compliqué pour Gomido FC. Les Show Boys de Kpalimé ont concédé, ce dimanche à domicile, une troisième défaite consécutive, s'inclinant 2-3 face à l'AS Gbohloe-Su. Une situation qui pousse leur entraîneur, Jean Paul Abalo, à s'interroger sur les performances de son équipe.

Hervé A.

Après le match, Jean Paul Abalo a exprimé sa frustration face à des erreurs répétées qu'il juge incompréhensibles. "En première mi-temps, nous avons mis de l'impact physique car nous savons que cette équipe joue dur. Mais ce qui est déplorable, c'est que nous encaissons des buts sur des situations que nous avons déjà analysées avant le match," a-t-il déclaré.

"J'ai dit aux joueurs à la mi-temps : "À moins que vous le fassiez exprès, cela ne peut pas arriver." Commettre des erreurs identifiées à l'avance est inadmissible. Nous avons eu des occasions, mais nous ne les avons pas concrétisées. Cela fait mal, car les joueurs fournissent des efforts mais ne sont pas récompensés. À moins qu'ils ne soient pas vraiment conscients de ce qui se passe."

Avec trois défaites d'affilée, Gomido FC traverse une période inédite. "Ce n'est pas facile de perdre trois matchs de suite, c'est une situation que le club n'a jamais connue auparavant. Mais dans la vie, on apprend toujours," a ajouté l'ancien international togolais.

Le deuxième but encaissé par Gomido FC a particulièrement marqué l'équipe, entraînant une vive contestation de la part des joueurs. Selon Jean Paul Abalo, cet incident a fortement impacté le moral de ses poulains. "Les joueurs ne vou-



laient pas reprendre le match. Il a fallu les convaincre de continuer, car on ne peut pas quitter le stade comme ça. C'est vrai que c'était un but égalisateur qui faisait mal, surtout que nous étions bien dans le match. Je dirais que nous avons encaissé ce but à cause d'une erreur d'arbitrage : le juge de touche avait levé son drapeau, ce qui a poussé tous les joueurs à s'arrêter. Quand on

est déjà dans une situation difficile, mentalement, on est vite affecté. C'est ce qui s'est passé, mais ce n'est pas une excuse. Nous devons nous resserrer les coudes pour la suite du championnat."

Pour la prochaine journée, Gomido FC se rendra à Kara pour affronter l'ASCK, le vice-champion en titre. Un défi que l'entraîneur aborde avec prag-

matisme. "Ça va être un match difficile, mais il faut continuer à travailler. Les joueurs doivent prendre conscience que lorsqu'on donne des consignes et qu'elles ne sont pas respectées, on en paie immédiatement le prix."

Jean Paul Abalo conclut en appelant à un sursaut d'orgueil de ses joueurs pour tenter de relancer une saison mal engagée.

BREVES

Le Sommet de la FIFA sur la Conformité à Rio

Après quatre premières éditions couronnées de succès et conformément à son engagement à promouvoir la bonne gouvernance et la conformité au sein de ses associations membres, des confédérations et de la grande famille du football, la FIFA organisera son cinquième Sommet sur la Conformité les 9 et 10 avril 2025, à Rio de Janeiro (Brésil).

Cet événement en présentiel réunira des experts de la gouvernance et de la conformité, mais aussi des hommes et des femmes de terrain venus de toute la planète football, notamment des représentants des associations membres de la FIFA et des confédérations. Les échanges porteront sur les meilleures pratiques, le partage des connaissances et l'étude des dernières tendances. Chacune des 211 associations membres de la FIFA a été invitée à se faire représenter par un(e) délégué(e) en charge des questions de conformité.

L'édition 2025 s'annonce plus éclectique que les précédentes, avec toujours un même objectif : soutenir plus efficacement nos associations membres. Le programme couvrira les principales questions de conformité, et notamment le développement de programmes conformes, la gouvernance, la gestion des risques et les pratiques d'audit interne.

"Nous nous pencherons sur différents sujets à travers des présentations, des ateliers interactifs et des tables rondes ; tout ceci afin de proposer une réflexion pratique et des outils sur mesure à nos associations membres, quel que soit leur niveau de développement en matière de conformité", explique Anja Zunkeller, directrice de la sous-division Conformité, Audit, Risque et Conseil de la FIFA. "Nous avons hâte de travailler avec elles pour accomplir notre objectif qui est de protéger l'intégrité du football".

Salah remet un coup de pression

En pleine forme cette saison avec Liverpool, Mohamed Salah se trouve dans sa dernière année de contrat. Après la victoire contre West Ham (5-0) ce dimanche, l'attaquant égyptien a indiqué qu'il n'y avait toujours pas d'accord pour une prolongation. Encore brillant et buteur face à West Ham dimanche en Premier League, Mohamed Salah n'est toujours pas fixé officiellement sur son avenir. Après la victoire de Liverpool (5-0), l'attaquant égyptien a été interrogé à nouveau sur son éventuelle prolongation alors que son contrat avec les Reds expire le 30 juin prochain.

"On en est loin", a répondu Mohamed Salah. " ", a poursuivi celui qui porte le maillot des Reds depuis 2017. Pourtant, ces dernières semaines, la presse anglaise annonçait un accord pour une prolongation de deux ans mais rien n'a été confirmé depuis.

Après 19 journées, Liverpool est en tête du championnat avec huit points d'avance sur Nottingham Forest. "Pour l'instant, je me concentre sur l'équipe et j'espère que nous gagnerons la Premier League", a ajouté Salah. "Je vais faire de mon mieux pour que l'équipe remporte ce trophée. Nous sommes sur la bonne voie mais d'autres équipes tentent de nous rattraper. Il faut juste rester humble et repartir de l'avant."

Entraîneur de Liverpool depuis l'été dernier, Arne Slot n'a lui pas voulu s'inquiéter de la situation contractuelle de sa star. Virgil van Dijk et Trent Alexander-Arnold sont également en fin de contrat, avec une tendance au départ pour le latéral. "Peut-être qu'il se passe plus de choses dans les médias avec Trent qu'avec les deux autres, mais je suis vraiment content des trois", a lancé le technicien néerlandais.

Mohamed Salah affiche déjà 17 buts et 13 passes décisives en Premier League, se trouvant largement en tête du classement des meilleurs buteurs du championnat. Déjà buteur lors du Boxing Day face à Leicester lors de la victoire des Reds (3-1), il était entré dans un cercle très restreint en devenant le huitième joueur de l'histoire de la Premier League à inscrire 100 buts à domicile (98 avec Liverpool et deux avec Chelsea).

André Onana poussé vers la sortie?

Arrivé à l'été 2023 en provenance de l'Inter Milan, André Onana n'a pas connu une adaptation facile à Manchester United. Après une première saison compliquée dans le Nord-Est de l'Angleterre, marquée par des erreurs qui ont pesé sur ses performances, le gardien camerounais semblait vouloir rectifier le tir cette saison. En début d'exercice, le Camerounais a réalisé un bon démarrage et semblait être l'un, sinon le meilleur, joueur de son équipe.

Mais l'arrivée d'un certain Ruben Amorim sur le banc des Red Devils a chamboulé la situation pour le portier des Lions Indomptables. Depuis la prise de fonction du technicien portugais, le gardien de but traverse des moments difficiles, souvent critiqué pour des erreurs d'inattention et des buts difficiles à admettre. Les "on-dit" relayés par The Sun parlent d'une perte de crédit du gardien aux yeux de son nouvel entraîneur, qui semble privilégier d'autres options et penser à recruter un meilleur portier.

En interne, Manchester United travaillerait déjà à l'éventualité d'une arrivée pour renforcer le poste de gardien de but. Selon les informations de Bild, les Red Devils s'intéresseraient à Gregor Kobel, le portier du Borussia Dortmund, et envisageraient de lever sa clause libératoire, estimée à 79 millions d'euros. Un montant qui serait supérieur aux 55 millions d'euros investis l'année dernière pour Onana, et qui signifierait une arrivée avec des privilèges en tant que titulaire. Une perspective qui pourrait donc précipiter le départ d'André Onana, qui n'est pas du genre à accepter une place de remplaçant, comme l'a prouvé son parcours jusqu'à présent.

SELECTION NATIONALE U17/

Les Éperviers s'imposent devant le LSA du Bénin

Les Éperviers U17 ont conclu leur stage de préparation par une victoire en match amical international face à Lion Sports Académie (LSA) du Bénin. La rencontre, disputée le samedi 28 décembre 2024 au stade municipal de Lomé, a vu les jeunes Togolais s'imposer 2-0.

Renforcés par des séances d'entraînement intensif, les Éperviers U17 ont entamé le match avec confiance, prenant rapidement le contrôle du jeu. Dès la 15^e minute, Jacques Gbagba, bien servi en profondeur, a ouvert le score en battant le gardien béninois. La première période, largement dominée par les Togolais, a été marquée par de nombreuses occasions manquées, laissant le score à 1-0 à la pause.

De retour des vestiaires, les cadets togolais ont maintenu leur emprise sur le match. Jean Afangbedji, maître du milieu de terrain, a distribué de bons ballons à ses attaquants, mais l'efficacité devant

le but a continué à faire défaut. Pendant ce temps, le gardien togolais, Ganlin Nikabou, a vécu un après-midi relativement calme, les assauts de LSA-Bénin étant sporadiques.

L'entraîneur Maurice Noutsoudje a procédé à plusieurs ajustements tactiques en cours de jeu. Parmi eux, l'entrée de Bachirou Parkouda, qui a marqué le deuxième but d'un plat du pied gauche, scellant le sort du match. Le score final est resté à 2-0 en faveur des Éperviers.

Le stage, débuté le 19 décembre, a réuni 30 jeunes joueurs en externat, dans le but de préparer et d'évaluer les futurs

talents du football togolais pour les compétitions internationales à venir.

Au cours de cette période, le sélectionneur national Maurice Noutsoudje a multiplié les séances d'entraînement axées sur la cohésion de l'équipe et les aspects techniques et tactiques. Ce regroupement a également permis d'identifier les joueurs aptes à représenter le Togo lors des prochaines échéances.

À l'issue du match amical, Maurice Noutsoudje a livré ses impressions : "La victoire, en soi, n'est pas notre priorité à ce stade, car nous sommes dans une phase d'observation. Le fait que la Fédération nous ait permis d'organiser

ce stage est une excellente initiative, surtout que la prochaine compétition est encore loin. Nous les en remercions. Ce regroupement, et particulièrement ce match, nous a donné une meilleure idée des joueurs sur lesquels nous pourrions compter à l'avenir."

L'entraîneur a également noté des points à améliorer : "Défensivement, l'équipe a été solide, mais nous avons manqué d'efficacité dans la finition. Il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine."

Cette victoire encourageante marque un bon début pour les Éperviers U17 dans leur préparation aux défis à venir.

COURSE A LA PRESIDENCE DU CIO/

Sept candidats et des idées audacieuses

Trois mois après avoir dévoilé la liste des sept prétendants à sa présidence, le Comité International Olympique (CIO) franchit une étape clé de la campagne. Jeudi 19 décembre, les programmes des candidats à la succession de Thomas Bach ont été publiés. Ces "documents de candidature" serviront de base pour le grand oral prévu le 30 janvier 2025 à Lausanne, où chaque postulant disposera de 15 minutes pour convaincre les membres de l'instance.

Le CIO a précisé que tous les manifestes avaient été soumis dans les délais impartis, saluant cette discipline. L'institution a également insisté sur l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance dans le cadre de cette élection. En mettant les manifestes à disposition du public et des médias, le CIO espère permettre une meilleure compréhension des projets proposés.

Les programmes des candidats ne manquent pas d'idées, certaines se révélant même surprenantes, voire révolutionnaires. Si les thèmes classiques comme la durabilité, l'héritage et l'inclusion sont abordés, certains candidats se distinguent par des propositions inédites.

La présentation des manifestes diffère largement d'un candidat à l'autre. Trois d'entre eux - David Lappartient, Feisal Al Hussein et Kirsty Coventry - ont opté pour une publication en trois langues (anglais, français et espagnol), un effort notable. En revanche, Johan Eliasch, Sebastian Coe et Morinari Watanabe se



sont contentés d'une version anglaise.

Côté longueur, les écarts sont également frappants. Morinari Watanabe se démarque avec un document de cinq pages seulement, tandis que Juan Antonio Samaranch étale ses idées sur quarante pages. Les autres candidats trouvent un équilibre autour de vingt pages.

Chaque candidat apporte sa vision pour l'avenir du CIO, avec des priorités variées : Sebastian Coe propose un mandat initial de quatre ans, renouvelable après un référendum sur son bilan, rom-

pant ainsi avec les huit années fixes actuelles. Juan Antonio Samaranch prône un relèvement de l'âge limite des membres du CIO de 70 à 75 ans et souhaite redonner aux membres le pouvoir de sélectionner la ville hôte des Jeux, abandonnant la décision actuelle réservée à la commission exécutive.

Feisal Al Hussein partage l'idée de relever l'âge limite à 75 ans et propose un "Agenda olympique 2036" visant à réinventer les Jeux de la Jeunesse comme un événement mêlant sport et culture. Kirsty Coventry, souvent perçue comme la favorite de Thomas Bach, met l'accent sur les athlètes et l'intelligence artificielle, en plus de plaider pour un engagement accru des jeunes via les réseaux sociaux et les sports électroniques. Johan Eliasch souhaite une révision complète du programme des Jeux pour maximiser leur attrait auprès des fans, s'attaquant ainsi à un sujet délicat au sein du mouvement olympique.

David Lappartient se distingue par des propositions concrètes, comme réduire le nombre de commissions, augmenter la représentation des athlètes, organiser un Congrès olympique réunissant tous les acteurs du mouvement, et promouvoir la parité et des Jeux olympiques en Afrique d'ici 2036. Morinari Watanabe fait preuve d'audace avec un concept inédit : organiser les Jeux simultanément dans cinq villes réparties sur cinq continents, chacune accueillant dix sports pour un total de 50 disciplines. Ce modèle, applicable également aux Jeux d'hiver, promettrait des coûts réduits pour les organisateurs et une ouverture à de nouveaux territoires.

La campagne s'intensifie alors que le 30 janvier 2025 approche. Les membres du CIO auront fort à faire pour départager ces candidats aux visions et ambitions variées. L'avenir du mouvement olympique se jouera à Lausanne, entre continuité, innovation et révolution.

SECTEUR EXTRACTIF TOGOLAIS

Les chiffres de 2022 et une fiabilité globale en souffrance

Late Pater

Le cabinet tunisien EnerTEAM a été nommé comme Administrateur indépendant pour élaborer le rapport ITIE 2022 du Togo, publié ce 27 décembre 2024. Quelques jours après le score modéré obtenu par le Togo dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). On apprend alors que, en 2022, les entreprises extractives ont déclaré des paiements totalisant 19,004 milliards de francs Cfa, répartis principalement entre les secteurs des mines, carrières et de l'eau. Le secteur des mines et carrières domine avec 94,18% des paiements, représentant 17 896,83 millions de francs Cfa, tandis que l'exploitation de l'eau contribue à hauteur de 5,82%, soit 1 107,34 millions de francs Cfa. 15,029 milliards de francs Cfa (soit 79%) ont été versés au Compte unique du Trésor ; les communes ont reçu 1,279 milliard de francs Cfa (6,73%) dont 1,114 milliards au titre de la contribution au développement local et régional. La taxe de prélèvement d'eau dans la nappe, collectée par la TdE, a généré 143,43 millions représentant 0,75% des paiements totaux. En 2022, les revenus budgétaires issus du secteur extractif ont atteint 15,029 milliards, répartis entre recettes fiscales (86,73%) et recettes non fiscales (13,27%). Le Commissariat des impôts a collecté 9,568 milliards (63,66%), suivi par le Commissariat des douanes et droits indirects avec 3,467 milliards (23,07%).

Les entreprises les plus contributrices aux revenus budgétaires en 2022 sont SCANTOGO MINES, SNPT, et WACEM, représentant à elles seules près de 90% des contributions totales, soit un montant cumulé d'environ 13,5 milliards de francs Cfa. Ces entreprises sont respectivement actives dans l'exploitation du calcaire (SCANTOGO et WACEM) et du phosphate (SNPT). Les recettes budgétaires collectées sont dominées par la taxe sur la valeur ajoutée (29,3%), les droits et taxes douaniers (23,1%) et l'impôt sur les sociétés (13,9%). Les redevances minières, bien que spécifiques au secteur représentent 11,5% seulement des revenus totaux. En 2022, le Togo a exporté principalement du phosphate (1 782 665 tonnes), du clinker en vrac (715 928 tonnes) et du calcaire en vrac (140 000 tonnes). Les exportations de phosphate ont généré la valeur la plus élevée, confirmant son rôle central dans les exportations minières. «Aucune taxe de sortie sur les exportations de substances précieuses (4,5% prévue par le décret de 2009) n'a été déclarée, malgré des importations d'or signalées en provenance du Togo (20,6 tonnes, 1,2 milliard de dollars US). Les revenus potentiels (estimés à 54 millions de dollars US) n'ont pas été pris en compte», ajoute le rapport.

Le secteur extractif a contribué à 17,5% dans les exportations (contre 14,0% en 2021), à 1,5% dans les revenus budgétaires de l'Etat (2,0% en 2021), à 1,15% dans le PIB (1,11% en 2021) et à 0,37% dans l'emploi (contre 1,4% en 2021).

Il est également constaté qu'aucune entité publique n'a soumis de déclaration certifiée par la Cour des comptes ; que les principales entités publiques, représentant 80% des paiements totaux du secteur, ont soumis des déclarations non signées (CI, CDDI, DGTCP, DGMG, DGTLS, TdE, ANGE) ; que seuls 36,84% des paiements déclarés proviennent de formulaires signés par des représentants habilités, ce qui soulève des questions sur la validation interne des données fournies ; que seuls 11% des revenus collectés sont liés à des formu-

laire signés par des personnes habilitées, ce qui limite l'assurance de la fiabilité pour 89% des revenus ; qu'aucune société n'a fourni de preuve de certification des états financiers de 2022 – seulement 28,26% des revenus déclarés proviennent de formulaires certifiés par des auditeurs externes, compromettant la fiabilité globale des données ; que le rapprochement entre les données de l'Etat et les données des entreprises a couvert 88,07% des revenus du secteur, en deçà de l'objectif de 92% fixé par le Comité de pilotage de l'ITIE – cette situation s'explique principalement par l'exclusion de la société CIMCO du périmètre initial de rapprochement, décidée par ledit Comité en raison de l'activité principale non extractive de l'entreprise ; qu'un écart non concilié de 685,46 millions de francs Cfa (4,11% des recettes rapprochées) dépasse le seuil tolérable de 1%. Toutefois, le cabinet EnerTEAM dit n'avoir pas eu connaissance d'éléments qui sont de nature à affecter la fiabilité et l'exhaustivité des revenus déclarés.

Autres constatations du rapport 2022 reprises dans les recommandations : données sur les cessions, transferts des titres miniers et agréments de commercialisation des substances précieuses non communiquées ; absence de méthodologie documentée pour évaluer les écarts sur les transferts et attributions de titres (aucune lettre d'affirmation fournie de la Direction générale des mines et de la géologie sur les déviations) ; lacunes dans les données essentielles (dates de demande, attribution) et absence d'outils pour extraction ou recherche dans le système de cadastre minier ; données incomplètes sur les conventions et licences minières, site PDGM inaccessible, absence d'inventaire des arrêtés fiscaux ; processus de déclaration non clarifié pour les personnes politiquement exposées (PPE), absence de données soumises par les entreprises déclarantes ; l'entreprise JUN HAO MINING n'apparaît pas dans la liste des participations malgré un permis valide au 31 décembre 2022, absence de confirmation des niveaux de participation pour plusieurs entreprises, données incomplètes pour POMAR et ICA-Invest ; engagements financiers potentiels de l'Etat envers POMAR (prêt, garanties) non confirmés ni documentés ; les états financiers de la SNPT (dernier disponible : 2017) et de la TdE ne sont pas publiés régulièrement ; subvention d'équilibre de 1,772 milliard de francs Cfa non rapportée par la TdE ni la DGTCP ; montants collectés au titre des redevances sur l'eau (143,4 millions) non confirmés comme transférés au Trésor ; Togo Invest Corporation SA non identifiée comme entreprise d'Etat dans le rapport de cadrage, la société n'a pas été incluse dans le périmètre de réconciliation ITIE, les données manquantes sur ses participations et financements dans le projet d'exploitation à grande échelle du gisement d'argile de Ledjilibo (7,864 milliards de francs Cfa) ; données agrégées, sans détail par permis ni valorisation ; sociétés SOGECAR, SAD, ACI-Togo, POMAR, etc. ayant versé une redevance minière non incluse dans la situation de production ; contraste avec les données ONU Comtrade : importation d'or par les Emirats Arabes Unis en provenance du Togo (~20,6 tonnes, 1,2 milliard USD) ; aucune donnée n'a été reportée au titre des revenus provenant des titulaires d'agréments de commercialisation des substances précieuses ; en lien avec les tarifs préférentiels d'électricité accordés à SCANTOGO, WACEM et SNPT parce qu'ils sont de gros consommateurs haute tension, il y a une absence de transparence sur les



Les responsables de l'ITIE Togo en séance de présentation du rapport 2022

critères d'attribution, les montants exacts des avantages accordés et l'évaluation du manque à gagner pour l'Etat et les tarifs préférentiels ne sont pas conditionnés à des objectifs de transition énergétique malgré les enjeux climatiques liés à l'utilisation d'énergies fossiles ; absence de mécanisme d'appel à la concurrence

dans le Code minier ; dividendes non versés à l'Etat : 10,22 milliards de francs Cfa cumulés (2 milliards non versés en 2021) ; trésorerie doublée à 121,13 milliards de francs Cfa en 2022, mais usage et projets financés non communiqués ; réinvestissements (44,63 milliards) sans alignement clair avec les



objectifs nationaux ; SNPT n'a pas payé pour sa production exportée en 2022, SCANTOGO et Granutogo ont réglé leurs redevances 2022 en juin 2023 ; obstacle juridique invoqué : secret professionnel, etc.

Selon toujours EnerTEAM, le rapport repose sur les données financières et

contextuelles de l'année 2022 et les informations collectées jusqu'au 29 novembre 2024. Les conclusions reflètent l'état des données disponibles à cette date et ne prennent pas en compte les éventuels changements survenus après.

«DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL SUR LA FISCALITÉ», DE L'IFFD-OTR La 3^{ème} édition dans les starting-blocks avec un appel à communication pour un colloque

Dans le cadre de sa troisième édition du « Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité », l'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office Togolais des Recettes (IFFD-OTR) organise un colloque scientifique international intitulé « Commerce international, développement économique et durabilité : Focus sur les organisations douanières et leurs rôles dans la facilitation des échanges en Afrique » du 10 et 11 juillet 2025 à Lomé.

Le colloque vise à : examiner les interactions complexes entre ouverture commerciale, intégration économique, politiques de développement et durabilité ; analyser les opportunités et les défis de la ZLECAf dans le renforcement du commerce intra-régional et l'industrialisation de l'Afrique ; mesurer la contribution des institutions douanières dans le développement commercial des pays d'Afrique ; faire émerger un modèle de développement qui exploite le mieux les atouts et spécificités du continent africain.

La rencontre rassemblera chercheurs, universitaires, praticiens, experts et décideurs pour explorer les problématiques liées au commerce international, au développement économique et à la durabilité, avec un accent particulier sur l'Afrique et les pays en développement. « Cette conférence permettra aussi de débat-

ter du rôle des organisations douanières dans la réussite des politiques commerciales en Afrique, en particulier dans ce contexte marqué par la volonté de ces pays de renforcer leur coopération commerciale via la ZLECAf », fait-on savoir.

Pour ce faire, un appel à propositions de communication est lancé à l'endroit des enseignants chercheurs et experts du secteur. Les auteurs intéressés sont priés de faire part de leur volonté d'intervenir avant le 15 mars 2025 en envoyant un résumé étendu (environ 5 pages au maximum) de leur projet de communication. Les thèmes abordés pourront inclure : le rôle du commerce international dans la réduction des inégalités économiques ; Le lien entre les échanges commerciaux et le changement climatique ; la transition énergétique comme moteur de développement durable ; les politiques industrielles et agricoles pour une transformation structurelle ; les enjeux des procédures douanières sur le commerce international ; la facilitation des échanges, Douanes et croissance économique en Afrique ; le rôle de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales ; R&D, Innovation, aide au développement et développement économique.

Selon les organisateurs, le résumé doit

préciser le titre de la communication, les auteurs, les enjeux du sujet, la problématique, la méthodologie de recherche et les principaux résultats escomptés. Les contributions sélectionnées par le comité scientifique du colloque sur la base de leur pertinence, de leur qualité, et de leur potentiel à générer un débat constructif pendant la conférence, seront notifiées aux auteurs au plus tard le 1er mai 2025. Les soumissions complètes (15 pages ou 48,000 caractères au maximum – espaces compris) en français, anglais doivent être envoyées d'ici le 15 juin 2025.

Il est précisé que les propositions de communication devront être rédigées en Times New Roman, taille 12, en interligne simple avec des marges supérieures, inférieures, gauches et droites de 2,5 cm ; la page de garde devra comprendre les éléments suivants : le titre de la communication en français ou anglais ; le(s) nom(s), prénom(s) de l'auteur ou des auteurs suivis du (des) titre (s) et grade (s), de l'appartenance institutionnelle, de l'adresse électronique et du contact téléphonique ; un résumé de 150 à 250 mots au maximum suivi de trois à cinq mots clés ; la bibliographie devra être classée par ordre alphabétique des références effectivement mobilisées dans le texte.

« En proposant une plateforme



pour la présentation de travaux de recherche originaux et des échanges critiques, le colloque ambitionne de produire des recommandations concrètes applicables tant au niveau régional que mondial. Les discussions s'appuieront sur des approches interdisciplinaires et des méthodologies rigoureuses, mettant en lumière des cadres théoriques, des résultats empiriques et des études de cas », indiquent les organisateurs de la troisième édition du Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité. Les contributions retenues feront l'objet d'une communication lors du colloque mais également d'une publication dans le livre qui a vocation à être édité sur le sujet avant la fin de l'année 2025.

JEU CONCOURS "PROPRIO CONFAM" DE YAS-TOGO

Un tirage au sort qui éblouit les abonnés

L'opérateur de télécommunications Yas-Togo a marqué la fin d'année 2024 avec une cérémonie festive en récompensant la fidélité de ses abonnés. Le vendredi 27 décembre, le tirage au sort de son jeu concours «Proprio Confam» a eu lieu sous la supervision de Me Sindjina Essohana, huissier de justice. Quatre grands gagnants ont été distingués et de nombreux autres lots ont été attribués à des abonnés chanceux.

Le tirage a permis de désigner quatre lauréats principaux. Fiankou Komi Roger a reçu des pagens super wax, tandis que Kobi Nanaya et Etovena Akoessiwa Rosaline ont chacune gagné une moto. Mlle Efoo Ami Dovi, représentant Dotse Yao Amedo, a reçu un iPhone 16. «Proprio Confam est notre façon de remercier nos clients pour leur confiance. Voir leur sourire après chaque tirage est une immense satisfaction », a déclaré Mama Said, chef produit data chez Yas-Togo et coor-

donnateur de la campagne.

Un jeu qui séduit les abonnés

Lancé le 15 novembre 2024, le jeu «Proprio Confam» a déjà permis à de nombreux participants de remporter des récompenses variées. Le principe est simple : tout achat de forfaits data, voix ou mix à partir de 300 FCFA donne droit à un bonus de 20 % et permet de cumuler des points pour participer aux tirages au sort.

Parmi les gagnants, Madame Kobi Nanaya a exprimé sa joie : «Lorsque Yas m'a appelée pour m'annoncer que j'avais gagné, j'étais remplie de bonheur. Je remercie l'opérateur pour cette belle initiative et j'encourage tout le monde à participer».

Une campagne qui renforce la fidélité des clients

La cérémonie ne s'est pas limitée aux lots majeurs. De nombreux autres numéros ont également été tirés au sort, offrant à d'autres abonnés des opportunités de remporter des cadeaux. Ces derniers sont in-



vités à se présenter lors des prochaines cérémonies de remise pour récupérer leurs lots.

Avec «Proprio Confam», Yas-Togo démontre son engagement à valoriser la fidélité de ses abonnés et

à renforcer les liens avec sa clientèle à travers des initiatives innovantes et attractives. Un rendez-vous qui, sans aucun doute, fera des heureux tout au long de la campagne

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES 17 ODD DANS L'UEMOA (SUITE)

Le contenu que le Togo a transmis

Late Pater

ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Au Togo, un accent a été mis sur les actions prioritaires ci-dessus dans le cadre de l'amélioration de l'éducation : (i) la définition et la mise en œuvre d'un plan de formation sur des métiers identifiés comme prioritaires, en associant les lycées professionnels et techniques, les Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) et le secteur privé ; (ii) la construction de nouvelles salles de classe, la modernisation des équipements existants et la connexion des établissements au réseau internet en suivant un modèle partenariat public privé (PPP) et (iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mise à niveau des contenus pédagogiques et l'amélioration de la formation, le recrutement ainsi que l'équipement des enseignants. Ainsi en 2021, malgré la pandémie de COVID-19 qui a ralenti les efforts de développement, il a été enregistré un TBS au primaire de 120% (118% pour les filles et 122% pour les garçons), contre 122,8% (123,3% pour les garçons et 121,5% pour les filles) en 2020. Le taux d'achèvement du primaire en 2021 est de 91,3% pour les garçons et 85,9% pour les filles. Ce taux était de 87% (88,9% pour les garçons et 85,1% pour les filles) en 2020. Les efforts consentis ont permis d'avoir en 2019 des résultats encourageants en ce qui concerne l'acquisition des compétences fondamentales. Selon l'évaluation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) 24,4% et 47% des enfants en début de scolarité primaire maîtrisent les normes d'aptitudes minimales, respectivement en langue et en mathématiques, contre 20,9% et 42% en 2014. En fin de cycle primaire, ces taux sont de 38,7% et 37,6% en 2019, contre 38,4% et 41% en 2014, respectivement en langue et en mathématiques. Par ailleurs, l'amélioration du taux de rétention et de nutrition des enfants

étant une de ses priorités, le Gouvernement a poursuivi son programme de cantines scolaires au profit de 97 000 apprenants, principalement dans les cantons les plus pauvres à travers tout le pays.

Concernant l'accès des garçons et des filles à une éducation préscolaire, on note une amélioration du taux de préscolarisation qui est passé de 41,4% en 2018 à 43% en 2021 pour les filles et de 35,3% à 41% pour les garçons sur la même période. Cette performance a été rendue possible grâce aux réformes initiées par le Gouvernement, à savoir la création systématique des jardins d'enfants scolaires dans chaque école primaire dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance. Les efforts ont également permis de maintenir à un niveau acceptable l'accès au cours préparatoire première année, malgré la pandémie de la COVID-19, avec un taux d'admission de 125% pour les garçons et 117% pour les filles en 2021, contre respectivement 140,2% et 142,6% en 2018. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il a été initié plusieurs programmes, notamment le Programme d'excellence pour les femmes en Afrique (PEFA), le Programme présidentiel d'excellence (PPE), le projet Galilée (un étudiant un ordinateur). Au-delà de ces programmes, le Gouvernement a mis en place des centres d'excellence dans différents domaines, notamment dans les sciences aviaires, les villes durables en Afrique, la maîtrise de l'électricité et la protection durable des cultures.

Pour assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité, de façon durable, tout au long de l'existence, le Togo s'est fixé comme priorité, en matière d'éducation et de formation, d'améliorer l'alphabetisation des populations. Ainsi, le taux d'alphabetisation a évolué de 60,3% en 2013 à 63,3% en 2017. En vue de réduire, de façon significative, la proportion des jeunes et adultes de 15-45 ans et plus non alphabétisés et des enfants de la tranche d'âge 9 à 14 ans exclus du système éducatif d'ici 2030, trois (03) objectifs ma-

jeurs ont été fixés par le Gouvernement : (i) élargir l'accès aux programmes d'alphabetisation et d'éducation non formelle aux jeunes et adultes de 15-45 ans et plus analphabètes et aux enfants de la tranche d'âge 9 à 14 ans exclus du système éducatif, tout en corrigeant les disparités de tous genres ; (ii) améliorer la qualité des offres/programmes d'alphabetisation et d'éducation non formelle, et (iii) améliorer la gestion et le pilotage des programmes d'alphabetisation et d'éducation non formelle.

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Au Togo, en matière de VBG, le Gouvernement a : (i) créé 26 centres d'écoute et de conseils de victimes de VBG, (ii) pris en charge sur le plan psychologique et accompagné juridiquement 6 711 cas de victimes de VBG de 2019 à 2021, (iii) ouvert en 2021, un guichet unique de prise en charge des victimes de VBG dénommé « One Stop Center ». Ce guichet permet de renforcer les actions du Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabetisation. Il a été mis en place, une ligne verte (8 284) de dénonciation de VBG.

En application des dispositions du nouveau code pénal, plusieurs condamnations, pour cause de violences sexuelles sur les femmes et les filles, ont été prononcées. Ainsi entre 2016 et juin 2019, 228 personnes ont été condamnées. En outre, il a été mis en place des plans de communication sur les pratiques culturelles néfastes aux droits des enfants, y compris la lutte contre le mariage précoce et les mutilations génitales féminines dans 86 localités ciblant 650 leaders communautaires et religieux. De même, 760 adolescents (dont 420 filles) répartis sur toute l'étendue du territoire ont été formés en compétences de Vie Courante (CVC). Les leaders traditionnels et religieux de soixante (60) communautés de la région des Savanes ont été engagés dans la lutte contre le mariage précoce. Le système « Allô 1011 » a été amélioré en y intégrant de nouvelles fonctionnalités comme le soutien psychosocial

en ligne en cas de signalement des cas de violence. De 2019 en avril 2022, 2 943 cas de violences sur les enfants ont été dénoncés à travers la ligne « Allô 1011 », ce qui a permis d'accueillir 2 662 enfants en situation difficile pour une prise en charge.

Le Togo a pris l'engagement de promouvoir la planification familiale d'ici 2030, notamment à travers l'augmentation du taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 23,1% en 2020 à 32,0% en 2026 et 20,4% en 2020 à 29,5% en 2026 chez toutes les femmes. Il faut rappeler que ce taux était de 16,7% en 2014.

ODD6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable. Le Togo met en œuvre le projet

prioritaire « Augmentation de l'accès en eau potable » afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable à 75% des ménages en zone urbaine, à 85% en zone semi-urbaine et à 95% en zone rurale à l'horizon 2025. Ceci a permis de mettre en service, en 2021, de nouveaux ouvrages en milieu rural, semi-urbain et urbain desservant environ 274 000 habitants supplémentaires en eau potable et 8 000 en assainissement. En milieu rural, on note la réalisation de 138 forages PMH, 87 Postes d'Eau Autonomes (PEA) et 16 mini adductions d'eau potable. En milieu semi urbain, il a été noté la réalisation de 46 forages PMH, 32 Postes d'eau autonomes (PEA) et 11 mini adductions d'eau potable. En milieu urbain, il a été enregistré la réalisation de 12 400 m³ par jour de production additionnelle

d'eau potable, 148 km de réseau de distribution, 8,7 km de réseau d'adduction, 22 000 branchements neufs, 15 bornes fontaines et 18 forages à gros débit. Ces réalisations ont permis au pays de faire passer la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité au Togo de 15% (valeur de 2015-JMP) à 20% (valeur de 2020-JMP). Le taux d'utilisation d'eau potable est passé de 62% en 2015 à 68,8% en 2018.

La proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon, s'est établi à 9,13% en 2021.

A suivre...

ENTRÉE DANS LA NOUVELLE ANNÉE

Les derniers préparatifs de l'ultime fête de fin d'année battent leur plein

À quelques heures de la nouvelle année, l'ambiance est effervescente à Lomé et dans plusieurs villes du Togo. Entre décorations scintillantes, marchés animés et préparatifs culinaires, les Togolais mettent les bouchées doubles pour célébrer comme il se doit cette transition vers 2025.

Dans les marchés, l'atmosphère est électrique. Les étals débordent de produits, allant des vêtements aux denrées alimentaires. Les familles se pressent pour acheter de quoi préparer des repas festifs, tandis que d'autres recherchent les cadeaux parfaits pour leurs proches. « Nous voulons que cette fête soit mémorable pour nos enfants. Je suis venue acheter des pagnes pour les habiller et des ingrédients pour préparer un bon plat de fête », confie Akossiwa T., mère de trois enfants rencontrée au Grand Marché de Lomé.

Les décorations embellissent les rues et les maisons

Dans les quartiers, les maisons brillent de mille feux grâce aux guirlandes et aux sapins de Noël ornés de décorations. Les

églises et espaces publics ne sont pas en reste, avec des crèches et des illuminations qui attirent l'attention des passants. « J'ai passé toute la matinée à décorer ma maison avec mes enfants. Les fêtes, c'est aussi l'occasion de resserrer les liens familiaux », témoigne Kodjo A., un habitant de la commune de Bè.

Les vendeurs, aussi, sont à la fête. Pour les commerçants, cette période est synonyme d'une activité intense et d'opportunités. À Akodessewa, célèbre pour ses marchés, les vendeurs de jouets et de vêtements voient affluer une clientèle nombreuse. « Ces derniers jours sont cruciaux pour nous. Les clients arrivent en grand nombre, et nous faisons de notre mieux pour répondre à leurs besoins », explique Abalo Y., vendeur de jouets.

Les transporteurs en alerte face à l'affluence

Les gares routières ne désespèrent pas, car nombreux sont ceux qui souhaitent rejoindre leurs familles dans les régions. Les transporteurs, bien conscients de la forte

demande, multiplient les trajets. « Cela demande beaucoup d'organisation, mais c'est aussi une période où nous faisons de bonnes affaires », souligne Yao K., conducteur d'un minibus en partance pour Kara.

Sécurité et prudence au cœur des recommandations

Les autorités appellent à la prudence sur les routes et dans les lieux publics, tout en renforçant les mesures de sécurité pour garantir des festivités sans incidents. Dans les foyers, l'excitation est palpable, mais une réflexion revient dans la bouche de nombreux Togolais : la fin d'année est une période pour célébrer, mais aussi pour espérer une année meilleure. « Nous voulons accueillir 2025 avec joie, mais aussi avec l'espoir de plus de paix et de prospérité pour notre pays », conclut Afi Y., une commerçante de Lomé.

Cette effervescence témoigne de l'importance des fêtes de fin d'année dans la culture togolaise, une célébration qui mêle traditions, partage et aspirations pour l'avenir.

DATES	RÉSULTATS			
VENDREDI 27 - 12 - 2024	<p>VENDREDI : 27 / 12 / 2024 TIRAGE N° 155 09H00</p> <p>5 numéros : 39 44 37 08 67</p> <p>5 numéros : 73 68 35 90 27</p>	<p>VENDREDI : 27 / 12 / 2024 TIRAGE N° 836 13H00</p> <p>5 numéros : 69 55 70 14 85</p>	<p>VENDREDI : 27 / 12 / 2024 TIRAGE N° 78 18H00</p> <p>5 numéros : 18 34 45 39 08</p>	
	<p>SAMEDI : 28 / 12 / 2024 TIRAGE N° 156 09H00</p> <p>5 numéros : 40 80 30 49 69</p> <p>5 numéros : 07 45 10 06 63</p>	<p>SAMEDI : 28 / 12 / 2024 TIRAGE N° 392 13H00</p> <p>5 numéros : 64 40 38 55 51</p> <p>1 numéro : 80</p>	<p>SAMEDI : 28 / 12 / 2024 TIRAGE N° 79 18H00</p> <p>5 numéros : 29 38 57 90 31</p>	
	<p>LUNDI : 30 / 12 / 2024 TIRAGE N° 157 09H00</p> <p>5 numéros : 18 40 63 14 29</p> <p>5 numéros : 10 34 70 46 43</p>	<p>LUNDI : 30 / 12 / 2024 TIRAGE N° 1245 13H00</p> <p>5 numéros : 84 83 28 90 40</p>	<p>LUNDI : 30 / 12 / 2024 TIRAGE N° 78 18H00</p> <p>5 numéros : 36 72 49 14 59</p>	
GROS LOTS DU TIRAGE N° 157 DE LOTO MATINAL DU 30 DECEMBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 70738 * Un (01) gros lot de 1.200.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N° 79 DE LOTO BINGO DU 28 DECEMBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 90054 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA @ KARA # Point de vente 10050 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N° 78 DE LOTO GOLD DU 30 DECEMBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 50679 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N° 836 DE LOTO KADOO DU 27 DECEMBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 70385 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA	



Avec Yas gagne une villa, une voiture Kia carens, un iPhone 16 ...

Achète tes forfaits à partir de 300F et effectue
tes transactions Mixx By Yas à partir de 3000F
pour tenter de gagner

***909#**

TOGOCOM devient Yas Togo

20% de bonus voix valable pour toute
souscription de forfait d'au moins 300F

Yas.tg

